

## **FACE A LA CRISE, LA DEMANDE DES ENTREPRISES POUR L'INDUSTRIE**

L'impact du tsunami financier commence à toucher sévèrement les entreprises de l'économie réelle et notamment le secteur industriel qui dépend directement des investissements.

Cette situation est injuste car elle s'avère d'autant plus préjudiciable aux entreprises qui ont connu un fort développement dans la période précédente, qui ont investi et qui se retrouvent aujourd'hui devant la difficulté de financer leur activité à court terme.

Il s'avère en effet qu'en l'absence d'un véritable rétablissement de la confiance interbancaire constaté sur le terrain, le besoin de liquidités pour financer l'activité industrielle s'accroît dangereusement.

Face à cette situation préoccupante, l'UIMM Aquitaine propose dans l'immédiat d'agir rapidement dans cinq directions principales pour sauvegarder notre tissu industriel :

- 1. La création de nouveaux outils d'intervention permettant de répondre au plus vite aux nouveaux besoins de financement de trésorerie des entreprises (ces besoins ont augmenté artificiellement du fait des conséquences de la crise financière) ;**
- 2. L'application homogène des nouvelles règles légales en matière de délais de paiement (LME du 4 août 2008) : la confusion règne dans ce domaine sur l'interprétation de la loi et de ses éventuelles dérogations sectorielles ; dans le contexte de besoin de liquidités actuel, il est indispensable que l'Etat harmonise et règle cette réforme salutaire ;**
- 3. La mise en place rapide de nouveaux dispositifs de gestion sociale permettant d'optimiser les périodes d'inactivité contrainte dans les entreprises, notamment :**
  - **allongement des périodes de chômage partiel ;**
  - **facilitation des transferts de personnels inter-entreprises ;**
  - **abondement au financement des salaires pour aider à la formation des salariés pendant les périodes d'inactivité ;**
  - **assouplissement des règles sur l'organisation hebdomadaire et annuelle du temps de travail.**
- 4. La mise en place d'un dispositif de veille sectorielle de l'évolution et des opportunités des marchés au service des entreprises ;**
- 5. L'ouverture du soutien public au développement industriel à l'ensemble des entreprises, quelles que soient leurs situations respectives au regard des stratégies régionales de développement.**

La crise financière a été d'une ampleur exceptionnelle, ses conséquences seront importantes et durables : pour y faire face, il est nécessaire de faire preuve d'imagination, de pro-activité et de flexibilité, en optimisant pour les entreprises et pour leurs salariés les moyens d'assurer la pérennité des emplois et des compétences afin de favoriser et d'accélérer les opportunités de reprise.